

En résumé :

- Sous réserve de bien assurer les irrigations, croissance régulière des tubercules. Premiers défanages envisagés dans une dizaine de jours en production de plantes.
 - Stagnation des vols de pucerons. Pas d'évolution des populations en parcelles ; Progression des attaques de doryphores, qui restent généralement en dessous du seuil de nuisibilité.
 - Risque mildiou : risque nul, les conditions très chaudes et sèches sont défavorables à la production de spores.
- Avec la persistance du temps chaud et ensoleillé à venir, le seuil de nuisibilité ne sera pas atteint dans les prochains jours sur l'ensemble de la Région.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Malgré les conditions caniculaires, sous réserve de bien assurer les irrigations, bonne croissance des tubercules qui pour certains atteignent le calibre 50-60. Les premiers défanages sont envisagés en production de plants dans 10-15 jours.

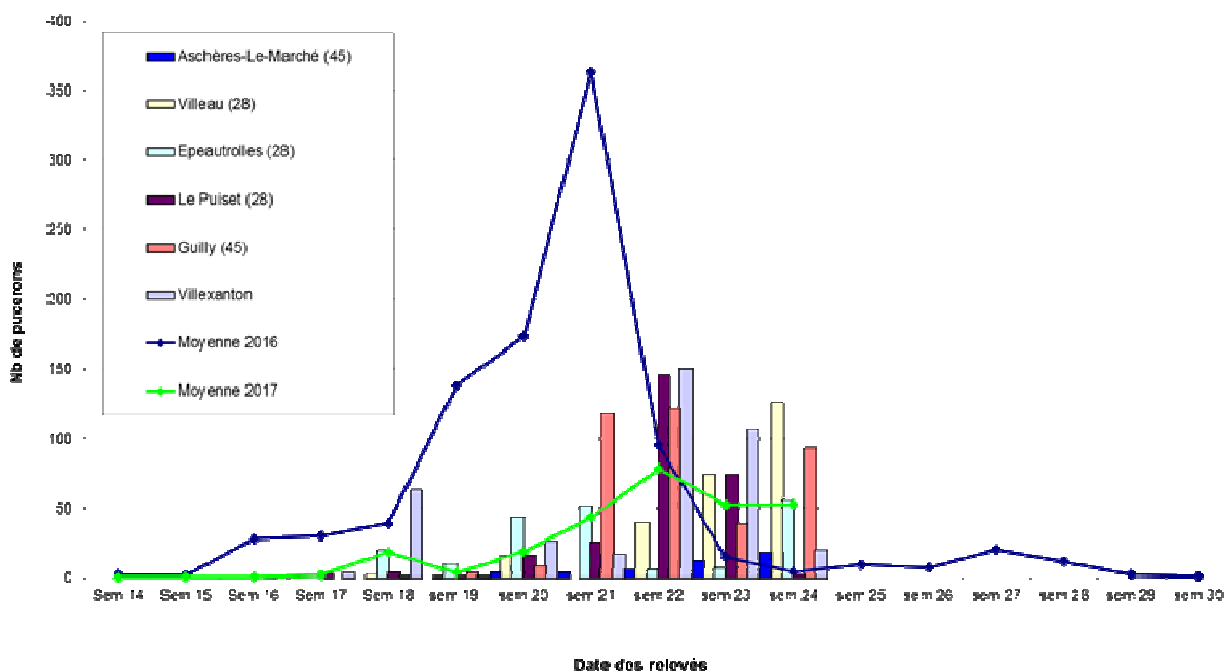
INSECTES

Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Avec 3 semaines de décalages et une intensité nettement moindre que l'an passé, le pic de vols est atteint, même si localement de nombreuses captures sont encore enregistrées.

De très nombreuses méligèthes (sans incidence sur la culture de pomme de terre) sont encore piégées dans les cuvettes jaunes.

Evolution des populations de pucerons en 2017 (comparaison captures moyennes 2016)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

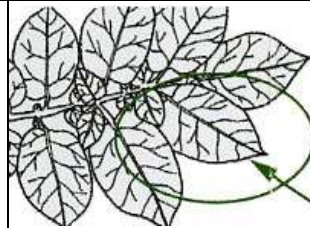
Observations sur le réseau

Des pucerons aptères sont encore signalés dans près de 40% des parcelles mais les populations n'évoluent pas. Le seuil de nuisibilité est atteint uniquement dans 2 parcelles du réseau sur les 25 renseignées cette semaine. En parallèle, de nombreux auxiliaires sont toujours signalés (coccinelles mais aussi syrphes avec à la fois des larves et des adultes).

Par contre la présence de doryphores progresse ; ils sont signalés dans près de 40% des parcelles suivies. avec des populations allant de quelques adultes à 1 foyer. Le seuil de nuisibilité n'est atteint dans aucune parcelle du réseau de suivi.

Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons

Seuil de nuisibilité doryphores

Le seuil de nuisibilité pour les doryphores est atteint dès que l'on observe en bordure 2 foyers pour 1000 m² (1 foyer = 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves au total).

Analyse du risque

Doryphore

Risque faible mais en augmentation, les populations sont à surveiller.

Pucerons

En production de plants, le risque reste élevé.

En pomme de terre de consommation, le risque puceron nécessite un suivi régulier uniquement dans les parcelles avec des variétés sensibles aux viroses.

Sur les variétés peu sensibles aux viroses, le risque pucerons rest faible.

ALTERNARIOSE

Observations sur le réseau

Quelques symptômes d'alternariose, voire de bactériose (jambe noire) sont encore signalés cette semaine mais les symptômes se limitent pour le moment à quelques plantes touchées.

MILDIU

Observations sur le réseau

Pas d'évolution en plaine, aucun symptôme de mildiou n'a été signalé en parcelles au cours des 8 derniers jours.

Idem dans les jardins et sur les repousses, le mildiou reste encore discret et l'environnement reste globalement encore sain.

Attention à ne pas confondre des taches de mildiou avec des brûlures (effet loupe) régulièrement observées cette année suite aux à-coups climatiques et aux fortes chaleurs des 15 derniers jours.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 23 Juin 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

Compte tenu des conditions estivales puis caniculaires, le seuil de nuisibilité n'a pas été atteint depuis le 15 juns sur l'ensemble de la Région.

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps sec jusqu'en fin de semaine accompagné de températures de saison. Dégradations pluvio orageuses accompagnées de températures de l'ordre de 17-20°C à partir de mardi et pour toute la semaine prochaine.

Analyse du risque :

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 2 prochains jours.

Jusqu'à lundi les conditions restent défavorable au mildiou mais pourraient relancer les contaminations à partir de mardi prochain.

Rappel : la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 23/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 23/06 au 25/06			Pluie (en mm) depuis le 16/06
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
	Chartres (8h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
	Guillonville (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Louville (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Pré-Saint-Evrault (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Viabon (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	St Léonard en Beauce (3h)	Nul	-	NON	NON	NON	0.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (4h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
	Férolles (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
	Gien (7h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
	Outarville (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (7h)	Nul	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	Nul	-	NON	NON	NON	0

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018